

contrat de saillie  
**CHORUS D AROMAS**  
**Poney Français de Selle agréé**  
Saison de monte 2012 – Monte en main

Vendeur :

David Néri – Haras d'Epona /Poney club au 2d –Domaine de Combassat – 63270 Busséol  
tel. 06 10 70 75 07 - [d.au2d@free.fr](mailto:d.au2d@free.fr) – [www.domaine-de-combassat.org](http://www.domaine-de-combassat.org)

Acheteur :

Nom : ..... Prénom :  
.....

Adresse : .....  
CP/Ville : .....

Téléphone : ..... E-mail :  
.....

Réservation d'une carte de saillie 2012 pour la jument :

Par.....et  
par.....

Nom : ..... N° SIRE :  
.....

Race : ..... Année de naissance :  
.....

Conditions de monte :

- Les juments présentées à la saillie doivent être accompagnées de leur livret SIRE.
- Les juments non suitées sont priées de présenter un certificat négatif pour la métrite contagieuse.
- Paiement à la réservation par chèque de 150 € établi à l'ordre du propriétaire de l'étalon et joint au présent contrat.
- En cas de viduité de la jument, et sauf cas de force majeure, la saillie est reportée gratuitement l'année suivante sur présentation d'un certificat vétérinaire avant le 1<sup>er</sup> octobre 2012.( hors frais d'étalonnier )
- L'attestation de saillie ne sera délivrée par le vendeur qu'après le règlement intégral de toutes les sommes dues par l'acheteur : le **Prix total de saillie étant fixé à 450 € H.T** (soit **481.50 € T.T.C frais d'étalonnage inclus**), frais desquels seront déduits l'acompte de réservation
- Les frais de pension et de suivi gynécologique sont à la charge de l'acheteur.

La jument sera saillie en main au Haras d'Epona chez M David Néri,  
Domaine de Combassat – 63270 Busséol – tel. 06 10 70 75 07

Fait à ..... Le ..... / ..... / .....

L'acheteur,

Le Vendeur,

(signature précédée de la mention « Lu et approuvé »)